

FR

NOTICE D'INSTALLATION

INSTALLATION / ENTRETIEN / MAINTENANCE / CONSEILS DE SÉCURITÉ



DEL 

CAILLEBOTIS
GRÈS CÉRAMÉ

SOMMAIRE

NOTICE À LIRE ATTENTIVEMENT ET À CONSERVER POUR UNE CONSULTATION ULTÉRIEURE

Lisez ce manuel attentivement afin de comprendre l'intégralité des informations et de garantir une installation, une utilisation et un entretien en toute sécurité. Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages occasionnés par le non-respect des consignes figurant dans le présent manuel.

| | |
|-----------------------------------|--------------|
| DESCRIPTIF | p. 3 |
| INFORMATION..... | p. 5 |
| INSTALLATION..... | p. 6 |
| CONSEILS DE SÉCURITÉ | p. 8 |
| RECYCLAGE | p. 10 |
| RÉGLEMENTATION..... | p. 11 |


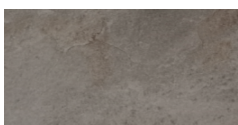
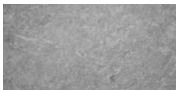
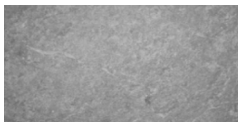
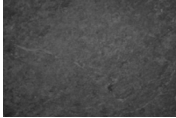
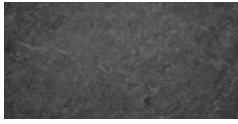




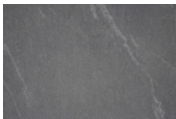


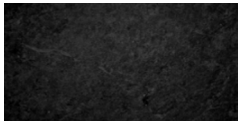
DESSCRIPTIF

ÉLÉMENTS LIVRÉS

➤ OPTIONS



Caillebotis grès cérame antidérapant, avec critère de glissance R11 suivant DIN 51130 et A+B+C suivant DIN 51097, pour volet Rollinside - Sur mesure - suivant la commande :

| | | | |
|---|--------------------------|---|---------------------------|
|  | 90 x 45 cm beige |  | 120 x 60 cm beige |
|  | 90 x 45 cm gris clair |  | 120 x 60 cm gris clair |
|  | 90 x 60 cm anthracite |  | 120 x 60 cm anthracite |
|  | 90 x 60 cm travertin |  | 120 x 60 cm travertin |
|  | 90 x 60 cm béton ciré |  | 120 x 60 cm béton ciré |
|  | 90 x 60 cm granite |  | 120 x 60 cm granite |
|  | 120 x 30 cm bois |  | 120 x 60 cm noir |

DESSCRIPTIF

OUTILS NÉCESSAIRES AU MONTAGE



| | |
|--|-------------|
| | aucun outil |
|--|-------------|

COLISAGE



1 palette
Colis : 1.20 x 0.80 x variable
Poids en kg : variable

MONTAGE



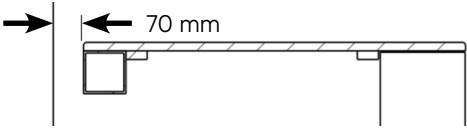
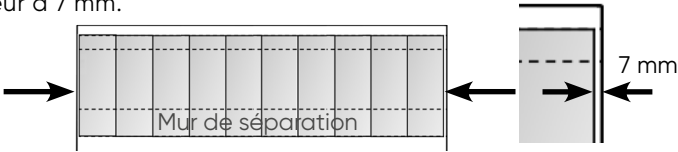



2 personnes



1 heure

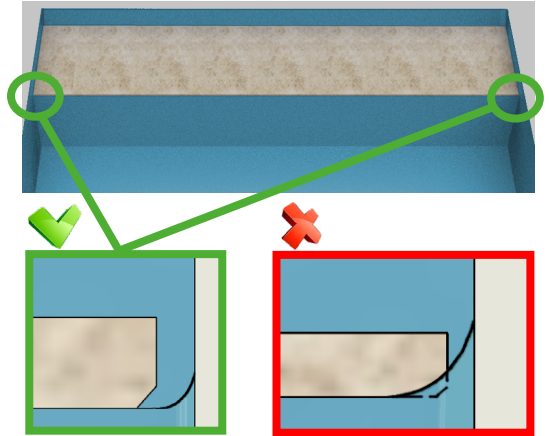
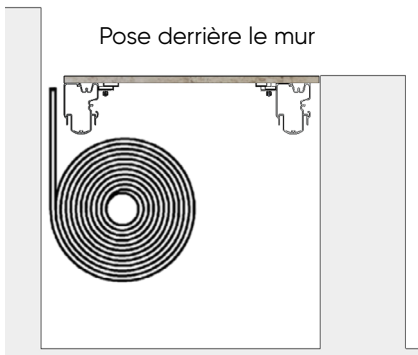
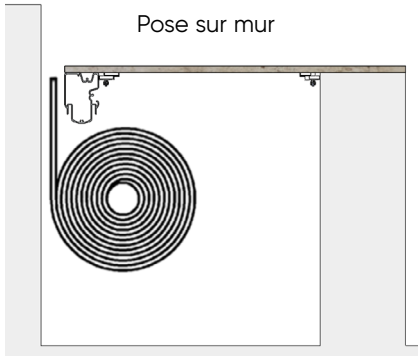
PRÉ-REQUIS

| | |
|---|--|
|  | <p>Les caillebotis sont livrés équipés en usine :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'une bande de protection prévue pour venir sur les surfaces d'appuis de la poutrelle ou sur le mur de séparation. • d'un dispositif de réglage permettant d'ajuster la position des butées en fonction des variations du mur et/ou des poutrelles. • Les rayons du liner (mur de séparation / parois) doivent être inférieur à 2cm afin de ne pas le percer. • Les caillebotis grès cérames sont incompatibles avec les piscines coques. |
|  | <p>Cotes à respecter lors de la pose pour la sécurité des utilisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'habillage doit être aligné à la poutre, et ne pas avoir un jeu avec le mur de plus de 70mm.  <ul style="list-style-type: none"> • Le jeu entre le mur et les côtés des caillebotis doit être inférieur à 7 mm.  <ul style="list-style-type: none"> • Les caillebotis ne doivent pas dépasser à l'arrière de la poutrelle. • Les caillebotis ne doivent pas dépasser à l'avant du mur de séparation. • Assurez-vous de la bonne résistance de votre poutrelle. • Poids des caillebotis : 44 kg / m². |
|  | <p>Penser à mettre les équipements de sécurité.</p> |

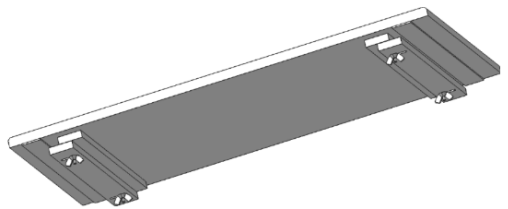
! NOUS VOUS CONSEILLONS DE LIRE TOUTES LES ETAPES DE LA POSE AVANT LA MISE EN PLACE AFIN D'EVITER TOUTE MANIPULATION INUTILE.

INSTALLATION

POSE DES CAILLEBOTIS

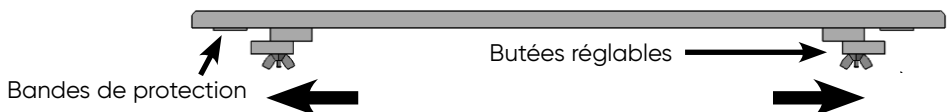


Posez les caillebotis chanfreinés au extrémité



1. Identifier les caillebotis d'extrémités (voir schéma ci-dessus) et les positionner sur les appuis (attention sens gauche / droite).
2. Ajuster les butées de ces deux éléments (voir schéma ci-dessous) et les bloquer en serrant les vis papillon.
3. Installer un à un les caillebotis restants, en ajustant leurs butées respectives.
4. Pour le dernier caillebotis, penser à régler les butées en amont de sa pose.

Les caillebotis Grès cérame reposent sur les poutres et ils n'ont pas de clips.



! Bien serrer les butées réglables contre la poutrelle et le mur de séparation pour verrouiller la position du caillebotis.

INSTALLATION

ENTRETIEN (à la charge du client)

L'utilisation d'un détergent neutre est conseillée pour le nettoyage quotidien. Les détergents vendus dans le commerce, contenant des cires et des additifs brillants qui peuvent déposer sur les éléments du caillebotis des patines indésirables, doivent être évités. Il est vivement déconseillé d'utiliser des cires, des savons oléagineux, des imprégnants et des traitements variés (hydrofuges et oléofuges) sur le caillebotis, dont l'application n'est pas nécessaire. En présence desdits traitements, il faut tout d'abord les faire disparaître des éléments du caillebotis en utilisant des produits spécifiques, en suivant les instructions reportées par le fabricant. En cas de patines créées par du savon, du calcaire ou de la saleté, il faut au contraire utiliser un détergent acide, dilué de manière adaptée dans de l'eau (respecter les instructions indiquées sur l'étiquette du produit). Il convient de signaler que l'acide fluorhydrique (HF) et ses dérivés peuvent endommager irrémédiablement les carreaux. Pour le nettoyage ordinaire, il est conseillé l'utilisation d'eau de Javel ou d'ammoniac, diluées de manière adaptée dans de l'eau. Toutes les surfaces lustrées ou polies ont besoin d'être nettoyées avec des outils non abrasifs afin d'éviter les opacifications et les rayures.

- Ne pas courir, marcher avec précaution, la surface des caillebotis peut être rendue glissante par un défaut d'entretien.
- Attention à nettoyer les caillebotis régulièrement de façon à ce que leurs surfaces ne deviennent pas glissantes.
- En cas d'apparition d'une glissance sur les caillebotis les retirer et les nettoyer mécaniquement. Le nettoyage permet de retrouver les caractéristiques anti-dérapantes initiales jusqu'à retrouver le critère de glissance R11 suivant DIN 51130 et A+B+C suivant DIN 51097.
- Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

CONSEILS DE SÉCURITÉ

Lisez attentivement les recommandations ci-dessous.

AVERTISSEMENT

La piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants. Une noyade est très vite arrivée.

Des enfants à proximité d'une piscine réclament votre constante vigilance et votre surveillance active, même s'ils savent nager.

Apprenez les gestes qui sauvent.

La présence physique d'un adulte responsable est indispensable lorsque le bassin est ouvert.



Mémorisez et affichez près de la piscine les numéros des premiers secours.

☎ **18** (en France) ou **112**

POMPIER

☎ **15**

SAMU

(écrire le numéro correspondant à votre région)



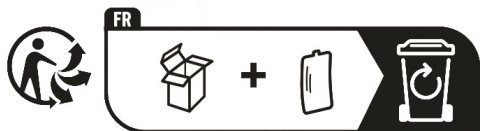
CENTRE
ANTIPOISON

CONSEILS DE SÉCURITÉ

- **La charge sur le caillebotis ne doit pas dépasser 120 kg / ml de caillebotis.**
- **Il est impératif de prendre en compte et d'appliquer les recommandations du fabricant du volet ou de la poutrelle d'autant plus si les valeurs de charges préconisées sont inférieures aux valeurs indiquées ci-dessus.**
- **Ne pas sauter, donner de chocs ou d'impacts sur le caillebotis.**
- **Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doit pas être effectués par des enfants sans surveillance.**
- **Un enfant se noie en moins de 3 minutes, aucun type de protection ne remplacera jamais la surveillance et la vigilance d'un adulte responsable.**

RECYCLAGE

EMBALLAGE



Procédez à la mise au rebut des emballages dans les règles et prescriptions en vigueur.

FIN DE VIE



- Ne jetez pas vos appareils mis au rebut ni les piles usagées avec les déchets ménagers non triés.
- Vous avez la responsabilité de remettre tous vos déchets et notamment ceux d'équipements électriques et électroniques en les déposant à un point de collecte dédié pour le recyclage et la revalorisation.
- Certains produits contiennent potentiellement des substances dangereuses pour l'environnement celles-ci seront éliminées ou neutralisées.
- Informez-vous des systèmes de reprise et de collecte existants. www.quefairedemesdechets.fr



Procédez à la mise au rebut de la notice dans les règles et prescriptions en vigueur.



Adresses sur quefairedemesdechets.fr

RÉGLEMENTATION

NORME

- Les conditions de pose et d'utilisation indiquées dans la notice technique doivent être respectées.

CONDITION DE GARANTIE

connectez vous sur www.del-piscine.fr pour consulter toutes les garanties.



<https://www.del-piscine.fr/rechercher-une-garantie>

DEL SAS
ZA LA CROIX ROUGE
35530 BRÉCÉ - FRANCE

☎ +33 (0)9 70 72 5000 / INFO.FR@CF.GROUP

CACHET

une marque de

